Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 5 Juillet 1899. No. 33.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :
1ere insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 [illegible]
N. B. — Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 2[illegible] chacune.

AVIS
Pour [illegible] les annonces pour la France, on est [illegible] s'adresser à M. le Directeur de l'agence [illegible] publicité, [illegible] Rue Drouot à [illegible] Alfortville [illegible] seule le Monopole [illegible] des annonces.

LE MANITOBA
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
Saint-Boniface, Manitoba
Canada.

MANIFESTATION A ST-JEAN-BAPTISTE

Malgré la pluie battante de la matinée du 27 juin, la grande manifestation nationale à Saint-Jean-Baptiste a eu un vif succès.

Le train excursionniste laissait la gare du N. P. à 7.45 a.m., et arrivait une couple d'heures plus tard au terme du voyage. On remarquait à bord du train : le T. R. M. Dugas; M. le Dr Brisson, de Montréal; M. F. Moffet, du "Temps," d'Ottawa; M. Guibord, M. P., P.; les officiers des sociétés Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et de Winnipeg, des dames, un grand nombre de citoyens et leurs enfants. La fanfare de l'Ecole Industrielle, sous la direction du Prof. Salé, accompagnait l'excursion. Sa Grandeur Mgr Langevin et plusieurs de ses prêtres étaient rendus depuis la veille à Saint-Jean-Baptiste.

A leur arrivée, les excursionnistes furent salués par la fanfare de la paroisse; une bonne partie de la population les attendait à la gare. Tous se dirigèrent immédiatement vers l'église.

L'église était splendidement parée; les couleurs pontificales ornaient le clocher; à l'intérieur, les fleurs, les lumières, les drapeaux nationaux entre-croisés, des banderolles variées, produisaient le plus bel effet.

La grand'messe, très solennelle, fut chantée par le R. Père Louis, supérieur des Trappistes à Saint-Norbert, avec, comme diacre, le R. M. Bourret, curé de Sainte-Agathe, et comme sous-diacre, le R. P. Dorais, principal de l'Ecole Industrielle. Mgr l'Archevêque, en magna cappa, était au trône, ayant à sa droite M. le vicaire général Dugas, et à sa gauche, le R. M. Gravel.

Sa Grandeur avait été invitée à donner le sermon. Son discours fut sans contredit l'un des plus beaux qu'Elle ait prononcés au milieu de nous. L'émotion a été bien forte quand l'évêque, en un admirable mouvement oratoire, a salué la mère-patrie du Canada, la France, humiliée quelquefois, châtiée aussi pour ses fautes, meurtrie par la lutte, mais restant le pays courageux et fort, toujours prêt à venger la justice dans le monde plus heureux de combattre pour un principe que pour conquérir des provinces. Nous descendons d'une nation spécialement aimée de Dieu, a dit Monseigneur, et notre noble origine a pour nous de graves et grandes obligations. Rappelant l'histoire du peuple canadien, ses luttes, ses triomphes, la protection visible du ciel à toutes les phases critiques, Sa Grandeur montra dans ce peuple un élu de Dieu en Amérique; une nation protégée et bénie entre toutes, ayant la vocation de répandre le christianisme dans le Nouveau-Monde, comme le peuple français a toujours été et est encore, malgré des égarements passagers, l'instrument dont Dieu se sert le plus pour accomplir ses œuvres. Mais si le Canada français s'est développé et a jusqu'ici répondu à sa mission, c'est grâce à l'entente, à l'union étroite du clergé et du peuple; cette union a sauvé les Canadiens-français dans le passé, et seule elle peut leur assurer la vie dans l'avenir. Tournant ses yeux vers le Manitoba, le pasteur recommanda l'amour des uns pour les autres, l'attachement au clergé, le travail, la colonisation. Ce sont les éléments qui feront triompher la race française dans l'ouest canadien.

Nous le répétons, ce sermon est une page oratoire remarquable en même temps qu'une magnifique profession de foi religieuse et patriotique.

Après le sermon, le pain bénit fut distribué par M. E. Comeault et la collecte fut faite par Mlle I. Déry, accompagnée de M. J. Ayotte; Mlle P. Pélissier, accompagnée de M. J. A. Prénovault. La partie musicale a été très soignée.

Après la messe on se transporta à environ un demi-mille du village, où de riches tables avaient été dressées sous des tentes spacieuses. Le service était fait spécialement par les dames, ce qui rehaussa le charme du diner

Dans l'après-midi, il y eut discours, sur le terrain du piquenique. MM. J. Baril et Alfred Bérubé, présidents des sociétés de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Boniface ; MM. Joseph Bernier, J. de Froment et Ed. Buron adressèrent tour à tour la parole et célébrèrent brillamment les gloires nationales M. J. de Froment exprima toute sa joie, comme Français, d'entendre nos orateurs canadiens faire, avec l'éloge de la patrie, celui de la mère-patrie. Nos deux représentants à Ottawa, l'hon. sénateur Bernier et l'hon. A. A. C. LaRivière avaient adressé par dépêches au comité, leurs salutations et l'expression de leur regret de ne pouvoir être présents. Après les discours, grande partie de baseball entre les clubs de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Agathe. La joute fut très intéressante; la victoire resta aux premiers. Pendant toute l'après-midi la fanfare de Saint-Jean-Baptiste et celle de l'Ecole Industrielle rivalisèrent de talent pour animer le bocage.

A 7 heures p. m., séance dramatique et musicale à la salle de l'A. C. B. M. On y interprétait "Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple," par MM. d'Ennery et Malliau. L'espace ne nous permet pas d'analyser en détails cette pièce et de disserter sur les qualités des différents acteurs et actrices. Nous dirons cependant que le drame offre des situations très variées et que le jeu de ceux qui l'interprétaient fut naturel et facile à un degré remarquable. Citons toutefois MM. J. A. Prénoveault, Gérard et Thibault, ainsi que Mde Gérard et Mlle Thibault.

Malheureusement nous ne pûmes assister à la fin de la représentation; le train spécial repartait à 10 heures et il nous fallut quitter la salle. Avant l'ouverture de la séance, le sympathique curé Fillion présenta ses remerciements et ceux de la paroisse aux excursionnistes. M. le curé se déclara enchanté de cette journée où la population canadienne-française avait célébré la fête nationale à Saint-Jean-Baptiste. Les paroles du R. M. Fillion furent couvertes d'applaudissements.

Les excursionnistes furent reconduits à la gare par une foule considérable et le train prit la route de Winnipeg au milieu des vivats, pendant que le village s'éclairait de feux de Bengale et que des pièces pyrotechniques montaient dans les airs. Le train entrait en gare à Winnipeg à 12.30 heures.

Nous félicitons chaleureusement la paroisse de Saint-Jean-Baptiste et son curé; ils ont, malgré un contretemps fâcheux, réussi à faire un très beau succès de la démonstration nationale du 27 juin.

COUVENTS DES R. R. S. S. DE JESUS ET MARIE

SAINT-BONIFACE

Jeudi et vendredi derniers, le couvent de Saint-Boniface a donné une très jolie séance. Déclamations, pièces de chants, morceaux de musique à deux ou à plusieurs mains se sont succédés avec un entrain et un brio remarquables. Le choeur du couvent est puissant et bien entraîné. L'opérette : Le petit Chaperon Rouge a surtout provoqué l'intérêt. Nous félicitons cordialement les Revs. Soeurs et leurs élèves de ce beau succès.

La distribution des prix a eu lieu la semaine dernière à cette institution. Des médailles et des oeuvres littéraires ont été offertes aux élèves appliquées. L'espace nous faisant absolument défaut, nous sommes forcés de ne citer que les médailles :

Médaille d'Instruction Religieuse, offerte par Sa Grandeur Monseigneur L'Archevêque, et décernée à Melle Marie-Anne Laurendeau.

Médaille de Bonne Conduite, offerte par Mr. Théophile Paré, M. P. P. et décernée à Melle Luména Dussault.

Médaille pour la Tenue des Livres, offerte par Mr Jean-Baptiste Lauzon M. P. P. et décernée à Melle, Antoinette Mondor.

Médaille pour l'Arithmétique, offertes par la Révérende Mère Angélique de Marie, Supérieure Provinciale et décernée à Melle Antoinette Mondor.

Médaille de musique instrumentale, offerte par Mme S. A. D. Bertrand, et décernée à Melle L. Gosselin

Médaille de musique vocale, décernée à Melle Annette Bertrand.

ACADÉMIE STE-MARIE, WINNIPEG

La distribution des prix a eu lieu lundi dernier à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg. Un programme comportant de magnifiques morceaux de musique et de chant a été exécuté. Le travail de Mlle Berthe Dubuc, lu en cette circonstance, a été remarquable. Dans cet essai, Mlle Dubuc développe avec grand talent la mission de la femme, ses devoirs, ses obligations, après avoir démontré la nécessité de l'homme de combattre son secret désir de s'illustrer. Cette œuvre fut admirée par les connaisseurs en littérature, et l'auteur mérite de sincères félicitations. Ce n'est pas d'ailleurs les premiers lauriers qu'elle recueille, car nous savons avec quelle grande distinction Mlle Dubuca subi ses examens du Préliminaire et du Previous à l'Université. Après la lecture de l'essai, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque lui présenta les honneurs du Cours Supérieur, une magnifique médaille d'or. Mlle Dubuc a donc terminé son cours d'études et elle s'est toujours distinguée comme élève studieuse et brillante.
nat, en lui disant adieu, un des meilleurs souvenirs.

Les élèves canadiennes françaises de Saint-Boniface et de Winnipeg ont brillé à cette distribution des prix.

La visite aux salles d'exposition des travaux des élèves a été très intéressante. On a pu y admirer des peintures d'une valeur réelle, des dessins au crayon, des ouvrages d'aiguille et de crochet qui obtiendraient, sans nul doute, des places d'honneur dans nos expositions périodiques.

Les distinguées institutrices peuvent être fières du succès qui couronne si bien cette année d'enseignement et les élèves peuvent jouir en paix des vacances qu'elles ont si bien méritées

Le Manitoba.

Mercredi, 5 Juillet 1899

Nous avons pris connaissance de l'article de "L'Echo," intitulé "En Flagrant Délit." Nous avons tout ce qu'il faut pour répondre, tout excepté l'espace. A la semaine prochaine.

Grande assemblée de l'Association Conservatrice de la ville de Saint-Boniface, à l'Hotel-de-Ville, demain soir, jeudi, à 7.30 heures. Tous les conservateurs et les adversaires du régime actuel sont invités. Les délégués à la convention de mardi prochain seront choisis à cette assemblée.

UN FAUX

En Ecriture

Elle commence bien la nouvelle administration de "L'Echo de Manitoba"! Dès son début elle donne à ses lecteurs un article falsifié.

Cet échantillon de canaillerie littéraire, très rare en notre pays, s'étale en tête de sa première colonne, première page. Nous allons l'exposer. Nous prions nos lecteurs de bien examiner les deux pièces que nous allons reproduire. Cela suffira pour établir combien peu ce journal, "L'Echo," offre de garanties comme source de renseignements ou comme guide de l'opinion publique. Les scrupules n'étouffent personne à cet établissement!

Le 25 mai dernier, la "Minerve" publiait l'article suivant:

"*Ontario* est en train de se faire une réputation de corruption electorale qui va eclipser tout ce qu'on a vu dans les deux Ameriques.

"Le systeme est celui-ci: il existe des bandes de corrupteurs parfaitement styles dans les grandes villes. Une bande compte vingt à vingt-cinq membres. Aussitôt qu'il y a une election provinciale ou federale, une de ces bandes est designee et se repand dans le comte, chacun de ses membres prenant un faux nom et se deguisant le mieux possible. Or ce sont ces etrangers, inconnus, qui font l'ouvrage du grand parti *grit*. N'ayant rien à craindre les tribunaux et agissant dans les tenèbres, ils achètent à deniers sonnants les electeurs qui sont sur le marche.

"On a recours aussi à l'achat des officiers des bureaux de votation même et le tour de la fameuse trappe de Sainte-Anne se repete très frequemment à *Ontario*.

"On vient d'arrêter à *Berlin, Ont.*, un des oiseaux de nuit dont nous parlons plus haut, et qui se donne le nom de *Carmack, de Guelph*: plusieurs temoins ont prouve que cet etranger leur a offert $2.00 pour voter pour le candidat *grit*.

"Les *conservateurs* sont decides de pousser l'enquete jusqu'au bout et l'on compte sur des revelations piquantes qui vont faire connaitre le système de corruption etabli par le parti de l'hypocrisie organisee pour relever le niveau moral de la politique!"

Voilà l'article de la "Minerve," le vrai, l'authentique. Nous allons le reproduire maintenant avec les altérations que nous trouvons dans "L'Ecco." Les lecteurs pourront faire la comparaison et porter leur jugement. Nous avons mis en italiques dans les deux articles, d'abord dans le vrai, les mots que l'on y a fait disparaitre, et ensuite dans le second, ceux qu'on leur a substitués. Nous laissons même subsister le titre parfumé que "L'Echo" a mis en tète de sa reproduction.

(De "L'Echo" du 15 juin 1899)

LE POT AUX ROSES.

"Nous lisons dans la "Minerve" de Montreal du 25, une verite que nous n'attendions pas d'elle:

"*Quebec* est en train de se faire une reputation de corruption electorale qui va eclipser tout ce qu'on a vu dans les deux Amériques.

"Le système est celui-ci: il existe des bandes de corrupteurs parfaitement styles dans les grandes villes. Une bande compte vingt à vingt-cinq membres. Aussitôt qu'il y a une election provinciale ou federale, une de ces bandes est designee et se repand dans le comte, chacun de ses membres prenant un faux nom, se deguisant le mieux possible. Or, ce sont ces etrangers inconnus qui font l'ouvrage du grand parti *Conservateur*. N'ayant rien à craindre des tribunaux et agissant dans les tenebres, ils achetent à deniers sonnants les electeurs qui sont sur le marche.

"On a recours aussi à l'achat des officiers des bureaux de votation même, et le tour de la fameuse trappe de Sainte-Anne se repete tres frequemment. (La "Minerve" ajoutait *à Ontario*.)

"On vient d'arreter à *Acton* un des oiseaux de nuit dont nous parlons plus haut, et qui se donne le nom de *Nantel, de St-Jérôme*: plusieurs temoins ont prouve que cet etranger leur a offert $2.00 pour voter pour le candidat *conservateur*.

"Les *Libéraux* sont decides de pousser l'enquête jusqu'au bout et on compte sur des revelations piquantes, qui vont faire connaitre le système de corruption etabli par le parti de l'hypocrisie organisee pour relever le niveau moral de la politique!"

Donc, l'article que nous trouvons dans "L'Echo" est une fabrication. Le fond et la forme y sont falsifiés. Les lecteurs sont trompés.

Le procédé est malhonnete audelà de toute expression.

Il constitue un acte déloyal à l'égard de la "Minerve" et des lecteurs mêmes de "L'Echo"; car ceux-ci ont droit de n'être pas ainsi trompés. C'est aussi un acte anti-national, parce qu'il retourne contre la patriotique province de Québec un trait destiné à Ontario.

"L'Echo de Manitoba" appelle cela un "pot aux roses."

On n'y est certes pas difficile sur la marque. Il s'exhale pourtant de cet échantillon de journalisme une odeur si nauséabonde que la clientèle ne s'y trompera pas.

Servir à ses lecteurs, pour les tromper, un article falsifié!

Pouah! Pouah!!

LES LIVRES D'ECOLE.

On dit toute espèce de choses à propos des livres d'école. On cherche à tromper l'opinion publique, et même les pères de famille.

Eh bien, nous publions ciaprès la liste même de ces livres.

C'est le département de l'instruction publique qui l'a expédiée à quelques-unes, au moins, de nos écoles, pour leur servir de direction. Donc, c'est la liste officielle.

Nous la publions dans son texte.

On remarquera que le département de l'Instruction publique ne s'est pas borné à donner la liste des livres, mais qu'il a fait suivre cette liste des clauses de la loi qui interdissent l'usage de tout autre livre, à peine de perdre l'octroi législatif et d'être frappé d'une amende.

LIST OF TEXT BOOKS FOR USE IN THE PUBLIC SCHOOLS OF MANITOBA.

Grades I. to VIII.

Victorian Readers—First Reader, Part I. First Reader, Part II. Second Reader. Third Reader. Fourth Reader. Fifth Reader. French-English Public School Readers—First Reader, Part I; First Reader, Part II; Second Reader. Third Reader.

Gage's Copy Books, upright system, Nos. 1 to 8; Creighton's History of England. The Public School Geography. Kirkland & Scott's Elementary Arithmetic. Tweed's Grammar for Common Schools. Child's Health Primer, (Pathfinder No. 1). Physiology for Young People, (New Pathfinder, No. 2). Manitoba Course of Agriculture, Series I, Our Canadian Prairies. Manitoba Course of Agriculture, Series II, Prairie Agriculture; Prang's Drawing Books, Nos. I-VIII Prang's Primary Manual, Parts I, II, III and IV Hall & Stevens, Euclid, Book I, and Stringham's Revision of C. Smith's Algebra, bound together in one volume). Clement's History of Canada. Normal Music Course, First Reader, Second Reader and Third Reader.

ADDITIONAL TEXT BOOKS FOR USE IN INTERMEDIATE DEPARTMENTS.

Ainger's Tennyson for the Young (for 1899). Composition from Models, (New edition). West's Grammar; Welsh's English Composition; Buckley's History of England; The High School Geography. Hamblin Smith's Arithmetic. Thompson Ballard & McKay's High School Arithmetic. (Supplementary). Spotton's High School Botany, (Manitoba edition. High School Book-keeping; Robertson & Birchard's High School Algebra, (Supplementary.

No teacher shall use or permit to be used as text books in a model or public school any books, except such as are authorized by the Advisory Board, and no portion of the Legislative Grant shall be paid to any school in which unauthorized books are used. 53 V., c. 38, s. 141.

In case any teacher or other person shall negligently or wilfully substitute any unauthorized text book in place of any authorized text book in actual use upon the same subject in his school, he shall for each such offence on conviction thereof before a police magistrate or justice of the peace, be liable to a penalty not exceeding ten dollars, payable to the municipality for public school purposes, together with costs, as the police magistrate or justice may think fit. 53 V., c. 38, s. 143.

(Traduction.)

Aucun instituteur ne devra se servir ou permettre qu'on se serve comme livre de classe dans une école modèle ou dans une école publique, d'aucun autre livre que ceux qui sont autorisés par le Bureau Consultatif (Advisory Board), et il ne sera payé aucune part de l'octroi législatif à l'école où l'on fera usage de livres non-autorisés. 53 Vict., chap. 38, sect. 141.

Dans le cas où un instituteur ou toute autre personne, par négligence ou volontairement, substituera un livre non-autorisé quelconque à quelque livre de classe autorisé en usage pour l'enseignement de cette même matière, il ou elle sera susceptible, pour chaque telle offense, sur conviction devant un magistrat de police ou un juge de paix, d'être condamné à une pénalité n'excédant pas dix piastres, payable à la municipalité, pour fins scolaires, avec en outre les frais, selon que le magistrat de police, ou le juge de paix, le croira expédient. 53 Vict., chap. 38, sect. 143.

Donc voici la loi, voilà les seuls livres officiellement autorisés par le Bureau Consultatif.

Le gouvernement, qui tient à l'observance de sa loi, a pris soin d'en avertir les arrondissements scolaires afin que nul n'en ignore.

Si quelqu'un s'écarte de cette loi ou de ces règlements, il est susceptible d'une amende, et l'école où il enseigne peut perdre son octroi législatif.

D'après cette liste, il n'y a du français que dans les classes inférieures; et à petite dose, encore. Il n'y en aura pas du tout dans les classes et dans les départements supérieurs.

D'après cette liste, toujours, il n'y a à aucun degré ni grammaire française, ni géographie française, ni arithmétique française, ni livres français d'histoire!

Notre chère histoire du Canada, nos enfants devront-ils donc l'apprendre dans des livres de langue et d'esprit anglais?

"Mais nous nous servons des livres de Montpetit," s'écrie "L'Echo"!

Oui, vous avez la permission de vous servir des deux ou trois premiers livres de Montpetit!!!

Et vous êtes content de cela!

Vous n'êtes vraiment pas exigeant!!!

Il n'y a pas à dire, vous êtes bien ce que vous entendez être un libéral, oui, très libéral.

Assemblee a Saint-Eustache.

Une assemblée politique importante a eu lieu à Saint-Eustache, vendredi soir.

La température était magnifique; aussi a-t-on vu se réunir à la nouvelle maison d'école plus de 300 personnes, non-seulement de notre paroisse, mais aussi des localités d'alentour. M. Roblin, M. P. P. pour Woodlands, qui avait convoqué la réunion, était accompagné de M. J. B. Lauzon, député de Saint-Boniface, et de M. Joseph Bernier, avocat et directeur du MANITOBA.

A leur agréable surprise, ils furent rejoints par MM. J. N. Camyré, de L'Echo de Manitoba, et M. C. H. Royal, avocat, lesquels demandèrent qu'on leur permit d'adresser la parole en faveur du gouvernement Greenway. M. Roblin se rendit volontiers à leur demande. Ces deux Canadiens-français ont dû regretter sincèrement d'être venus parler en faveur du traître dont on ne prononce le nom qu'avec mépris dans toutes nos paroisses. Leur audace a été richement payée.

M. Roblin a été reçu par des applaudissements prolongés, lorsqu'il s'est avancé pour parler. Il fit une revue complète de ses actions en Chambre. Les bravos et les marques d'approbation qu'il reçut lui démontrèrent qu'on préférait de beaucoup un député conservateur à un député libéral. Nous lui promettons une forte majorité à Saint-Eustache.

M. Camyré lui succéda. Il fut salué par la claque d'une demi-douzaine d'amis et ce fut tout. Son discours, éloge et apologie de M. Greenway, se poursuivit et se termina au milieu d'un silence remarquable. M. Camyré sentait évidemment sa posture ridicule et surtout honteuse, car de grosses gouttes d'eau perlaient sur son front. J'ai rarement vu un homme si embarrassé: si j'avais eu un kodak, je vous l'aurais pris sur le vif!......

La réplique lui fut donnée par M. Lauzon, et elle fut vigoureuse. M. Lauzon: il passa en revue la conduite, les trahisons, les mensonges de M. Greenway, et blâma énergiquement M. Camyré d'être assez oublieux de ses devoirs pour appuyer un tel homme. M. Lauzon lui promit, à lui et à ses amis, les autres partisans du gouvernement actuel, une écrasante défaite aux prochaines élections générales. L'orateur fut fort applaudi.

Puis ce fut au tour de M. Royal. Après quelques interruptions, il put adresser tranquillement la parole. Naturellement, il essaya d'expliquer sa désertion du parti conservateur et avec la souplesse d'échine remarquable qui le distingue, il fit une partie de flirt à M. Greenway—celui contre qui il était en '96. L'orateur en fut pour sa courte honte; l'auditoire, qui lui avait refusé le moindre applaudissement pendant sa maigre harangue, lui en donna quelques-uns à la fin, pour lui signifier sa satisfaction de le voir quitter la tribune. M. Bernier, chargé de répondre à l'ex-conservateur, en profita pour lui administrer une raclée de bois vert dont le récipiendaire n'a pas à se vanter. L'orateur reprocha à M. Royal ses tergiversations, ses inconséquences et son obstination à renier, dans un discours, précisément ce qu'il a dit dans un précédent. Quant à M. Greenway, M. Bernier déclara carrément que c'était un adversaire à combattre sans merci. Ses paroles furent couvertes d'applaudissements et de bravos enthousiastes.

Profitant du droit de réponse, M. Roblin conclut en fustigeant d'importance les deux hommes qui venaient de prendre la défense de Greenway. Il leur rappela qu'en ce moment ils reçoivent tous deux de beaux ecus bien brillants pour travaux divers—raison de leurs minouchettes à Greenway. Pour M. Royal, dit M. Roblin, c'est un devoir imprescriptible d'essayer de traire la vache conservatrice ou la vache libérale, suivant que l'une ou l'autre paît dans les gras paturages du pouvoir.

Cette assemblée a été splendide pour les conservateurs. La majorité de M. Roblin sera écrasante. La grandé majorité des libéraux français du comté—comme partout ailleurs, du reste—voteront pour lui, précisément parcequ'il est contre Greenway.

La fanfare locale avait bien voulu preter son concours et ses airs joyeux ont été écoutés avec beaucoup de plaisir. Nous sommes fiers de notre fanfare.

Le dernier "Echo de Manitoba," qui par hazard a passé à Saint-Eustache, contient un compte-rendu de cette assemblée. Ce compte-rendu est exact pourvu qu'on le lise à rebours. Que les lecteurs de ce journal viennent ici et tous, conservateurs et libéraux indistinctement, leur diront que MM. Camyré et Royal ont été reçu comme un caniche au milieu d'un jeu de quilles.

Les électeurs de Saint-Eustache désirent faire parvenir à MM. Royal et Camyré, en même temps que l'expression de leur légitime dédain, celle du plaisir et de l'amusement que leur a causé leur profonde déconfiture.

UN ELECTEUR DE SAINT-EUSTACHE.

Mardi, 27 juin, 1899.

Expériences bien réussies

Sur l'invitation de M. Rogers, chef du département du feu et inspecteur des batiments publics à Winnipeg, M. Jehan de Froment, l'inventeur de l'avertisseur instantané automatique d'incendie, a fait, mardi dernier, plusieurs expériences en présence du personnel de la station centrale.

M. de Froment a prouvé par ces expériences que son appareil remplit toutes les conditions d'un avertisseur idéal: l'instantanéité, la sécurité à tous points de vue, le parfait fonctionnement sous toutes les conditions, l'indication précise de toutes les places où peut exister le feu, et en même temps la simplicité rudimentaire de l'appareil.

Le chef Rogers a prodigué ses compliments à l'inventeur et a bien voulu lui promettre un certificat attestant qué toutes les qualités qu'il réclame pour son appareil ont été réellement prouvées d'une manière concluante par toute la série des expériences faites en sa présence.

M. de Froment est invité à présenter ses expériences au Congrès général de Columbus (Ohio), le 17 août prochain.

Tous les chefs de Département du Feu du Canada et de tous les Etats Unis y assisteront.

CORRESPONDANCE.

M. le Directeur.

Permettez-moi de me servir des colonnes de votre journal pour annoncer a mes anciens clients et à mes amis que je viens de vendre mon magasin général à Saint-Boniface, à MM. R. Guilbault et J. B. Coté. Mon usine de Winnipeg réclame tout mon temps, et il m'est impossible de continuer mon commerce à Saint-Boniface.

Je prends cette occasion pour remercier la population canadienne française du Manitoba de l'encouragement et du bienveillant patronage qu'elle a bien voulu me donner jusqu'aujourd'hui.

J'espère qu'elle continuera à fréquenter les nouveaux patrons, qui, j'en suis sûr, donneront satisfaction complète à tous les visiteurs.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

ED GUILBAULT.

LA VILLE DE SAINT BONIFACE

Il y a quelque temps Mgr l'Archevêque, au cours d'une de ses allocutions intimes et paternelles à sa ville de Saint-Boniface, conseilla aux citoyens de faire davantage pour l'amélioration de leurs édifices publics, de leurs résidences de leurs rues......

Les remarques de Sa Grandeur ont été faites avec une grande modération et un grand ménagement, dans le but de faire du bien ; et elles en ont fait

Mais, comme l'a dit Sa Grandeur, ces paroles étaient dites au cours d'une "causerie intime," "en famille," et par conséquent —et on le comprend— elles étaient dites seulement pour l'auditoire qui les entendait.

C'est pour cette raison que nous avons gardé le silence sur ce discours, bien qu'il eût notre entière approbation.

Un journal français—de Winnipeg, s'il vous plait—a été assez peu discret à l'égard de la ville de Saint-Boniface, pour faire connaitre à ses lecteurs de partout incident, qui, encore une fois, devait rester local.

Naturellement l'éditeur, qui demeure à Saint-Boniface, profite de la circonstance pour essayer de nuire à un adversaire politique, lequel, bien entendu, ne s'en portera pas plus mal. C'est la manière du nouvel éditeur de prouver ses vues larges, l'absence complète de "jalousie et d'esprit de parti" chez lui !

L'article dont nous parlons est détestable d'allure et de procédé

Quand on a le cœur bien placé, de la bonne volonté, le désir sincère d'etre utile, on ne commence pas par accuser avec amertume, rejeter egoïstement tous les torts sur les épaules d'autrui, parler avec dédain de ceux qui ont été en charge et qui ont, de ce chef, travaillé pour leurs concitoyens. On tient compte aux anciens fonctionnaires de ce qu'ils ont fait de bien et on tâche d'éviter les fautes d'administration qu'ils ont pu commettre. On prend sans crainte et sans fausse honte sa part de devoirs et de responsabilités et on se dit : Facilitons autant que possible la tâche de notre maire et de nos conseillers, suivons dorénavant nos affaires municipales avec plus d'intérêt et si nous siégeons à l'Hôtel-de-Ville, tâchons d'imiter nos prédécesseurs en ce qu'ils ont de bon et de nous garer contre les écueils où ils se sont heurtés.

Monsieur l'éditeur, quand on n'a jamais travaillé le moins du monde au bien de la chose publique; quand on s'est toujours strictement tenu dans un bureau pour soigner ses affaires personnelles; quand on a toujours maugré entre les dents contre sa localité, on a perdu le droit de commettre des indiscrétions, de blâmer avec sévérité et de parler avec arrogance.

SOYEZ PREVOYANT

Une grosse ... peut être evitée en soignant un ... BAUME RHUMAL

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le T. R. M. Colin, superieur général des Sulpiciens au Canada et résidant a Montréal, vient de rendre visite a Sa Grandeur Mgr Langevin. Le R. M. H. Langevin, frere de Sa Grandeur, accompagne le T. R. M. Colin dans son voyage.

Pour chapelets des RR. PP. Croisiers, Médailles et Petits Chapelets de St. Antoine, ... Agence de l'Ecole Apostolique ... No. 153 rue Shaw, Montréal, P. Q. 11-10

PERSONNEL

—M. A. L. Auger fait en ce moment un voyage d'agrement dans l'est.

—M. Pierre Gosselin de cette ville est parti dimanche pour un voyage dans la province de Québec et les Etats-Unis.

—Monsieur et Madame J. H. Bourgoin recevront dimanche, le 9 courant, à leur résidence, 187 rue Hargrave, Winnipeg.

—MM. Charles-Auguste et Raoul Lambert, fils de M. le Dr Lambert, sont arrivés jeudi dernier de Montreal pour passer leur vacances dans leur famille.

—Madame Jos. Cusson, du Portage du Rat et M. Jos Chamberland, de Elie, Man, étaient en visite chez leur père, M. Elie Chamberland, de cette ville, la semaine dernière

—Madame M. A. Kéroack, de cette ville, reçoit en ce moment la visite de son frère M. Victor Gauthier, de Drummondville P.Q. M. Gauthier est accompané de sa fille, Melle Florida Gauthier.

—Nous avons le plaisir d'apprendre que notre estimé ami M. A. C. Bourbeau E. E. M. à l'Université Laval de Quebec, qui est arrivé pour passer ses vacances au milieu de sa famille, a été nommé assistant chirurgien et sergent d'hopital pour le 13 em. Bataillon d'Artillerie.

—Le R. P. Blais est arrivé ici la semaine dernière avec de nouveaux colons ; parmi eux se trouvent MM. Georges Blanchet et Chs Boisclair, delegués par les Canadiens de Manchester N. H., pour étudier le pays. Ils sont actuellement à Regina. Il y a eu jeudi dernier à l'Hôtel-de-Ville une assemblée de la société de colonisation, sous la présidence de M. Joseph Lecomte. Le R. P. Blais y assistait.

OBITUAIRE.

Le R. P. Lecomte, O. M. I., frère de notre estimé concitoyen, M. Joseph Lecomte, vient de mourir à Mattawa, P. O.

Après ses études, qu'il fit avec un succes remarquable au collège de Saint-Hyacinthe, et où il eut l'avantage d'étudier la philosophie sous le célèbre M. Désaulniers, il entra en 1866 au noviciat des Oblats de Marie Immaculée, où il fit sa profession au mois d'août 1868. Ses supérieurs ayant remarqué chez lui des dispositions plus qu'ordinaires pour la prédication, ils le rappelèrent au collège d'Ottawa, où il professa la rhétorique pendant deux années, comme prépararion à ce ministère de la prédication qu'il devait exercer ensuite avec tant d'éclat, pendant près d'un quart de siècle.

Notre ville de Saint-Boniface a pu apprécier cette chaude éloquence, il y a environ douze ans, lorsque le R. P. Lecomte, appelé par Mgr Taché, vint donner une retraite dont le souvenir est resté vivace chez tous ceux qui l'ont entendu.

Lundi dernier Mde J. Lecomte recevait la pénible nouvelle de la mort de sa mère, Mde A. Payment, de Saint-Malo. Elle est partie immédiatement pour cette localité.

Un deuil cruel frappe en même temps M. et Mde Lecomte. En ces tristes circonstances, ils ont les vives sympathies de leurs nombreux amis. Qu'ils veuillent bien accepter, de même que M. Payment, l'époux de feue Mde Payment, l'expression de nos condoléances.

Dimanche dernier a eu lieu à la cathédrale, la sépulture de Paula-Anna, septième enfant de Son Honneur le Juge Prud'homme, décédée samedi, à l'âge de 16 mois. Un très grand nombre d'amis ont suivi le corbillard; les cérémonies ont été de première classe. C'est le T. R. M. Dugas qui officiait. Les jeunes porteurs étaient : R. Bertrand, J. Prendergast, J. Béliveau, A. Lambert, E. Kéroack et L. Bétournay.

Nous présentons à Son Honneur et à sa famille l'expression de nos sympathies.

DECES

Le 2 courant, Paula Anna, fille de l'Honorable Juge Prud'homme, à l'âge de 16 mois et 14 jours.

A l'Hôpital de St-Boniface, le 27 juin dernier, Madame Gregoire Grégoire, née Caroline B..., à l'age de 28 ans. La défunte était de St-Jean-Baptiste, Man. Les funerailles ont eu lieu samedi dernier à St-Boniface. Elle laisse trois enfants et un epoux pour déplorer sa perte.

ON A BESOIN de deux bons hommes avec quelque connaissance dans le jardinage. Il n'est pas necessaire de parler l'anglais.

S'adresser à Boite 568, Bureau de Poste Winnipeg.

BEQUILLES ABANDONNEES

Cas remarquable d'une jeune fille à Walkerton

Pendant trois ans elle ne pouvait que circuler dans la maison à l'aide de béquilles—Il fallait l'aider à se coucher et à se lever—Son retour à la santé n'était nullement espéré.

Du "Telescope" de Walkerton.

Une couple de dames de Walberton discutaient le cas d'une de leur amies qui, grâce au développement pris par une douloureuse attaque attaque de sciatique, avait été forcée de prendre le lit, lorsqu'une troisième dame survint, mais qui elle, ne connaissait pas la jeune femme en question, dit aux autres ; "J'aurais fait prendre à votre amie des Pilules Roses du Dr Williams." On lui demanda quelle raison elle invoquait pour faire cette recommandation et elle commença à donner les détails des guérisons les plus remarquables opérées par les Pilules Roses du Dr Williams sur la fille de sa plus proche voisine, une demoiselle Rebecca Greenhow, et l'histoire telle que racontée par cette dame ayant été répétée après aux oreilles de l'éditeur de ce journal, nous décidâmes de faire une enquète et de reconnaître, en faisant des recherches personnelles, toutes les circonstances qui ont signalé la victoire remportée par ce puissant remède sur la maladie. Ce soir-là nous allâmes à la résidence de M. Greenhow. M. et Mme Greenhow étaient chez eux, mais leur fille était sortie en ville. "Oui," répliqua Mme Greenhow, en réponse à une question concernant la guérison rapportée, "ma fille a été guérie; je crois que les Pilules Roses du Dr Williams lui ont sauvé la vie." Elle donna alors les circonstances de la maladie de sa fille et sa guériron, comme suit :—

"Rebecca est âgée de dix-sept ans maintement. A onze ans elle fut attaquée du tonsilitis et pendant trois ans elle n'a jamais été exempte de douleurs un seul instant. Elle commença à se plaindre de douleurs par tout le corps : mais principalement au dos. Elle devint si faible et si épuisée qu'elle ne pouvait marcher sans béquilles. Le médecin disait qu'elle souffrait de rhumatisme inflammatoire, amené par l'état appauvri du système. Il prescrivit divers remèdes, mais aucun ne paraissait lui faire du bien et, finalement on décida d'essayer un autre médecin. Il déclara lui aussi que le mal était de rhumatisme et lui donna bouteille sur bouteille, mais elle continua à affaiblir graduellement. A la fin de la seconde année elle fut incapable de quitter la maison et elle ne pouvait aller d'une chambre à l'autre sans l'aide de béquilles. On nous conseilla de se procurer une ceinture électrique, ce que nous fimes, mais bien qu'elle l'eût porté pendant lonptemps elle n'en reçut aucun bien. Durant le troisième hiver elle devint si malade qu'on était obligé de l'aider à se lever et à se coucher, elle ne pouvait même pas se lever de sa chaise sans le secours d'autrui. Nous avions abandonnés tout espoir de guérison, quand un M. John Allan, qui lui-même avait eu une maladie semblable, et qui avait été guéri par les Pilules Roses du Dr Williams me conseilla de les essayer. Nous avions essayé tant de choses sans succès que hésitions à suivre son conseil, mais il insista si fortement qu'à la fin nous consentimes à la chose. Les cinq premières boites semblène produire aucun bien, mais en finissant la sixième boîte, nous constatâmes que nous pouvions espérer un changement, ce qui encouragea à continuer le traitement. De ce moment elle continua à s'améliorer, et quand elle fut rendue à la dix-huitième boites toute trace de douleur avait disparu. Elle abandonna ses béquilles et bientôt elle prouva qu'elle n'en avait plus besoin. Depuis quatre mois elle a un emploi dans une manufacture de cannes et peut travailler aussi bien que n'importe qui. Véritablement, je ne crois pas y ait aujourd'hui à Walkerton une fille qui ait meilleure santé."

Telle est l'histoire de Mme Greenhow sur la guérison de sa fille par les Pilules Roses du Dr Williams après des années de grandes souffrances. Nous devons ajouter qu'une journée ou deux plus tard, le rédacteur retourna chez Greenhow dans l'espoir de voir la jeune fille ellemême. Cette fois elle était à la maison et vint dans la pièce. Elle avait l'air de jouir d'une santé tout à fait parfaite. Elle répéta le récit de ses souffrances presque dans les mêmes termes que l'avait fait sa mère, et comme sa mère, elle donne tout le crédit de sa guérison aux Pilules Roses du Dr Williams.

Rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie partielle, ataxie locomotrice, mal de tête nerveux, et maladies causées par les humeurs dans le sang, tels que la scrofule, l'érysipèle chronique, etc., tout disparaît sous l'action d'un bon traitement aux Pilules Roses du Dr Williams. Elles donnent une vive coloration aux visages pâles et aux peaux jaunâtres. En vente chez tous les pharmaciens, franc de part, à 50c la boite ou six boites pour $2.50, en vous adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Ne permettez pas qu'on vous passe des substituts.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—L'excursion à Ste-Anne des Chênes samedi dernier, à été de tous points réussie.

—L'ajournement de la Cour de Révision au samedi le 15 juillet, a été rappelé par Son Honneur le juge président de la Cour, et le jeudi, 13 juillet, à la même heure, fixé au lieu de la première date.

—Nous profitons de la semaine de l'exposition pour inviter les personnes qui passeront à St-Boniface à venir visiter "Le Bazar" où il y aura beaucoup de specialités aux prix déjà connus. Avenue Taché vis-à-vis le bureau de Poste, St-Boniface.

—Les Canadiens-français sont priés de se rappeler que c'est dimanche prochain, le 9 juillet, à une heure et demie de l'après-midi, dans la salle de l'hôtel-de-ville, que se tiendra l'assemblé annuelle de l'association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface. L'élection des officiers pour l'année courante aura lieu à cette assemblee. Il s'agit pour nous de s'affirmer l'année prochaine et les officiers actuels espèrent qu'un grand nombre de nos compatriotes se feront un devoir d'assister à cette reunion de la grande famille canadienne-française.

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Distribution des prix

(Suite et fin.)

Eléments-Latins — Excellence —Prix —Jacques Mondor; Accessit, Elzéar Noel.

Diligence — Prix — Jacques Mondor; Accessit, Elzéar Noel.

Thème Latin — Prix — Elzéar Noel; Accessit, Jacques Mondor.

Version Latine—Prix—Elzéar Noel; Accessit, Ulric Dupas, Jacques Mondor.

Grec—Prix —Jacques Mondor; Accessit, Alexandre Beaupré.

Preceptes et Analyse—Prix—Elzéar Noel; Accessit, Jacques Mondor.

Français—Prix—Elzéar Noel; Accessit, Alexandre Beaupré.

Anglais—Prix—Elzéar Noel; Accessit, Jacques Mondor.

Histoire et Géographie—Prix—Elzéar Beaupré; Accessit, Jacques Mondor.

Arithmétique—Prix—Jacques Mondor; Accessit, Elzéar Noel.

Elocution—Prix—Ulric Dupas; Accessit, Jacques Mondor.

Commercial Course

Second Commercial Class—Excellence—Prize—Earl Ohmer; Honorable Mention, Henry Cormier, Ernest Guertin.

Diligence—Prize—Earl Ohmer; Honorable Mention, Henry Cormier, Ernest Guertin.

English Composition—Prize—*ex æquo*, Henry Burton, Henry Cormier; Honorable Mention, Earl Ohmer, Joseph McCormick.

Grammer—Prize—Henry Cormier; Honorable Mention, Henry Burton, Earl Ohmer.

Commercial Law—Prize—Earl Ohmer; Honorable Mention, Henry Cormier, Ernest Guertin.

Bookkeeping — Prize — Earl Ohmer; Honorable Mention, Henry Cormier, Henry Burton.

Arithmetic — Prize — *ex æquo*, Henry Cormier, Earl Ohmer; Honorable Mention, Ernest Guertin J.-B. Tremblay.

History and Geography—Prize —Earl Ohmer; Honorable Mention, Henry Cormier, Ernest Guertin.

Penmanship — Prize — Henry Cormier; Honorable Mention, Earl Ohmer, Joseph McCormick.

French, 1st Section—Prize—Edmond Marcoux.

French, 2nd Section—Prize—Albert Sansregret; Honorable Mention, Earl Ohmer.

Type-Writing — Prize — Earl Ohmer; Honorable Mention, Henry Cormier.

Phonography — Prize — Earl Ohmer; Honorable Mention, Henry Cormier.

Telegraphy-Prize-Earl Ohmer Honorable Mention, Henry Cormier.

Elocution—Prize—Joseph McCormick; Honorable Mention, Earl Ohmer, Henry Cormier.

Third Commercial Class—Excellence—Prize—Françis Dupen; Honorable Mention, Félix Gentès, Edmond Jeanson.

Diligence—Prize—Félix Gentes; Honorable Mention, Xavier Caron, Edmond Jeanson.

Orthography—Prize — Francis Dupen; Honorable Mention, James Tynen, Pierre Poitras.

Grammar — Prize — Françis Dupen; Honorable Mention, Edmond Jeanson, Romain Bertrand

Arithmetic—Prize—Félix Gentès; Honorable Montion, Albert Desautels, Alphonse Paré.

History and Geography — Prize — Francis Dupen; Honorable Mention, Félix Gentès, Alphonse Paré.

Penmanship — Prize — Pierre Poitras; Honorable Mention, Alphonse Gentes, Nicholas Bawlf, Alphonse Paré.

French, 1st Section—Prize—James Tynen; Honorable Mention, D'Arcy Hagarty.

French, 2nd Section—Prize—Xavier Caron; Honorable Mention, Romain Bertrand.

Elocution — Prize — Pierre Poitras; Honorable Mention, Francis Dupen, Nicholas Bawlf, James Tynen.

Prize for 4 Honorable Mentions, Alphonse Paré.

Cours Prépatoire

Première Section—Excellence — Prix — Alexandre Bernier; Accessit, Edmond L'Évêque.

Diligence — Prix — Lionel Adam; Accessit, Edmond L'Évêque.

Orthographe — Prix — Georges Lafortune; Accessit, Georges Guertin, Edmond L'Évêque.

Préceptes et Analyse—Prix Georges Lafortune — Accessit, Georges Guertin.

Arithmetique — Prix — Joseph Guertin; Accessit, Georges Guertin.

Histoire et Geographie—Prix Alexandre Bernier; Accessit, Georges Guertin.

Anglais—Prix—Georges Lafortune.

Calligraphie — Prix — Lionel Adam.

Elocution — Prix — Alexandre Bernier; Accceasit, Aldolph Prieur

Prix de 4 accessits, Edmond L'Évêque.

Prix de quatre accessits, Georges Guertin.

Cours Préparatoire

Seconde Section—Excellence—Prix—Philippe Gosselin; Accessit, Philippe Coutu.

Diligence — Prix — Philippe Coutu; Accessit, Philippe Gosselin.

Arithmetique—Prix—Philippe Gosselin; Accessit, Philippe Coutu.

Anglais—Prix—Lionel Adam.

Histoire — Prix — Alphonse Lemay; Accessit, Philippe Coutu.

Calligraphie—Prix—Alphonse Lemay.

Prix d'Examen

Pour le premier semestre—Elzéar Beaupré, Louis Péalapra, Henry Cormier.

Examens d'Honneur

Syntaxe—Examen sur tout le recueil des fables d'Esope—Prix—Antonio Béliveau; Léopold Pambrun, Louis Péalapra; Mention Honorable, Alexandre Bertrand.

Musique

Solfège—1er Prix—Alexandre Beaupré.

2nd Prix—Adélard Bellavance; Accessit. Albert Laurendeau, Joseph Guay, Howard Pirt.

Piano—Prix—James Clarke; Accessit, Antonio Béliveau, Georges Guertin.

Violon—Prix—Joseph Caron; Accessit, Joseph Guertin.

TABLEAU D'HONNEUR

I

Noms des élèves qui ont mérité une *Mention Honorable* pour leur bonne conduite pendant l'année.

(Ordre alphabétique)—Adam, Lionel; Arsenault, Joseph; Beaupré, Alexandre; Beaupré, Elzéar; Bélanger Gonzague; Béliveau Antonio; Bellavance, Adélard; Bellavance, Norbert; Bernier; Alfred; Berrigan, Martin; Bertrand, Alexandre; Bertrand, Zotique; Burton, Henry; Caron, Joachim; Caron, Joseph; Caron, Xavier; Collin, Donat; Cormier, Henri; Coutu Philippe; Desautels, Albert; Dupen, Françis; French, Omer; Gentès, Félix; Guay, Joseph; Hogue, Adjuteur; Hogue, Hormisdas; Jeanson, Edmond; Lachance, Fortunat; Lafortune, Georges; Lajoie, Joseph; Laliberté, Louis; Laurendeau, Albert; Lemaire, Paul; Lemay, Alphonse; L'Évêque, Edmond; L'Évêque, Joseph; Lord, Joseph; Mager, Jules; Magnan, Josaphat; Mondor, Jacques; Noel, Elzéar; Pambrun, Léopold; Parent, David; Paré, Alfred; Péalapra, Louis; Plamondon, Théophile; Plante, Joseph; Prud'homme, Joseph; Ranger, Jean-Baptiste; Riel, Jean; Sabourin, Adonias; Sansregret, Albert; Swoboda, Charles; Tremblay, Jean; Tynen, James; Walsh, James;

II

Noms des élèves qui ont mérité une mention honorable pour leur application à l'étude pendant l'année.

(Ordre alphabétique.)—Adam, Lionel; Arpin, Jean; Arsenault, Joseph; Beaupré, Alexandre; Beaupré, Elzéar; Bélanger, Gonzague; Béliveau, Antonio; Bellavance, Adélard; Bellavance, Norbert; Bernier, Alfred; Berrigan, Martin, Bertrand, Alexandre; Bertrand, Zotique; Burton, Henry; Caron Jeachim; Caron, Joseph; Caron Xavier, Clarke, James; Collin, Donat; Cormier, Henry; Coutu, Philippe; Dubuc, Albert; Dupen, Francis; Filion, Arthur; French, Omer; Gentès, Félix; Guertin, Albert; Guertin, Ernest; Hogue, Adjuteur; Hogue, Hormisdas; Jeanson, Edmond; Lachance, Fortunat; Lafortune, Georges; Lajoie, Joseph; Laliberté, Louis; Laurendeau, Albert; Lemay, Alphonse; L'Évêque, Edmond; L'Évêque, Joseph; Magnan, Josaphat; Mondor, Jacques; Noël, Elzéar; Ohmer, Earl; Pambrun, Léopold; Paré, Alfred; Paré, Alphonse; Parent, David; Péalapra, Louis; Plante, Joseph; Prud'homme, Joseph; Ranger, Jean-Baptiste; Riel, Jean; Sabourin, Adonias; Sansregret, Albert; Swoboda, Charles; Tynen, James; Walsh, James.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

FILLE ADOPTIVE

No. 72

Son attente ne fut pas deçue. Appettini embrassa la situation d'un coup d'œil et, dans la resignation, qui couvrait comme d'un masque le visage de sa petite amie, il lut les tortures de son cœur. Rien ne lui echappa, ni la joie insolente de Zoé, ni les attaques haineuses d'Antoinette, ni la fureur contenue de Georges.

Il n'est pas jusqu'à l'embarras et aux remords de la comtesse qui ne lui apparurent clairement. Il comprit tout et, saisi d'une immense commisération pour Gardella, il décida de la venger, séance tenante, en presence de ces femmes, dont plusieurs la detestaient et qui etait trahie même par celle qui lui devait aide et protection. Pourquoi, en effet, n'aurait-il pas raconte la verite devant tous? et qu'elle nécessité avait-il de ne devoiler qu'à la comtesse cette verite, que les interêts celle-ci et son mauvais vouloir pouvaient entrainer à denaturer. Gardella, si durement qualifiee par elle, de fille de mendiante, aurait là une belle occasion de prendre sa revanche, alors que la mendiante se transformerait en une belle orientale, morte victime des misères de la France, et que le père de l'enfant, cet inconnu méprisé apparaitrait sous la figure de l'un de ces heros de Reischoffen si grand jusqu'au dernier, que leur histoire a déjà pris le grandiose et le surnaturel de la légende.

L'acte de justice qu'il se proposait d'accomplir l'émut et lui, toujours si maître de son attitude et de ses paroles, ne put dominer un mouvement nerveux et un tremblement dans la voix, lorsqu'il prononça les premiers mots de sa réplique.

"Nouvelle pour nouvelle, dit-il, je vais moi, vous en apprendre une qui ne le cède en rien à celle que vous nous apprenez, Madame la comtesse."

Cette appellation cerémonieuse surprit Madame de Noirmont, car elle savait que le marquis ne l'employait que dans l'irritation, aussi répondit-elle assez sèchement.

"Nous écoutons. Quelle est cette nouvelle?"

Certes! tous écoutaient, Gardella ellemême, à cent lieues de prévoir que la nouvelle la concernait, ouvrait tout grand ses grands yeux pour mieux entendre.

"Ma nouvelle, reprit Apettini, a un prologue auquel vous ne comprendrez rien; mais il est indispensable que vous l'entendiez pour pouvoir comprendre ensuite. M'ecoutez-vous?

—Monsieur Apettini a toujours à raconter des histoires de l'autre monde, observa Zoé, pressentant l'hostilité qu'elle inspirait au marquis, en cette circonstance, rendu encore plus clairvoyant par son amitié pour Gardella.

Madame Rocaresco approuva sa fille; mais leur objection resta sans écho de la part des autres personnes et Apettini, se tournant vers elles, dit en s'adressant particulièrement à Zoé:

"Pour confirmer la règle qui exige des exceptions, Mademoiselle, mon histoire d'aujourd'hui ne sera pas de l'autre monde, mais de ce monde-ci."

Il appuya avec tant de signification sur la fin de sa phrase que la comtesse fut intriguée.

"De ce monde-ci! fit-elle interrogativement."

Il s'inclina:

"Oui, comtesse.

—Quoi! du nôtre? demanda à son tour Antoinette. Et quelqu'un de nous, une personne que nous connaissons est en cause dans votre histoire, mon oncle?

—Oui."

"Je serai plus curieuse qu'Antoinette, marquis, et je vous prierai de nous dire si cette personne est présente parmi nous?"

Apettini hésita:

"Si je commence par vous raconter la fin de mon histoire, mon récit n'aura plus d'intérêt.

—Alors le nom de la personne, c'est le clou de votre histoire, dit Zoé faisant le bel esprit?

—Justement."

En prononçant ce mot, Apettini sourit finement et comme on se taisait, il raconta sans en émettre un detail, sa demarche à Vincennes, depuis son entree dans l'omnibus jusqu'à sa visite chez le général de Saugru, en ayant soin de ne pas nommer Gardella dans la partie de son récit concernant la ressemblance de celle-ci avec la photographie représentant la petite Medji.

Plusieurs fois pendant qu'il parlait, Zoé l'interrompit. Elle avit bien vite reconnu Madame Riquard, qu'il nomma d'ailleurs, et, comme l'occasion lui parut propice, elle ne put s'empêcher de révéler non seulement ce qu'elle savait, mais tout ce qu'elle supposait.

L'humiliation qu'elle espérait infliger à Gardella devait, dans son idée, être décisive; car, en même temps qu'elle creuserait davantage l'abime qui déjà séparait l'orpheline de Georges, elle la punirait des préférences que ce dernier était accusé par Antoinette de lui accorder sur elle.

Madame de Noirmont, à laquelle elle n'avait pas encore osé apprendre sa démarche, en accueillit avec froideur la nouvelle. Elle trouvait que le calice placé sur les lèvres de sa protégée était suffisamment amer sans que celle au profit de qui Gardella devait boire ce calice, se permit d'y ajouter et, par quelques mots proférés à mi-voix de façon à être entendue de Zoé, elle déclara qu'elle blâmait cette acharnement à poursuivre une pauvre orpheline.

Georges, qui ne perdait pas une syllabe, se sentit ému malgré lui.

Zoé, confuse, essaya de donner le change sur les mobiles de son action.

"C'était, affirma-t-elle, dans le but de défendre Gardella de l'accusation qui pesait sur elle, qu'elle avait voulu aller au fond des choses.

—Noble cœur! généreuse amie! ricana le comte oubliant sa rancune contre Gardella, sous l'avalanche de haine dont la moldave avait tenté de l'écraser.

—Aucune accusation ne pèse sur la protégée de Madame de Noirmont, repliqua Antoinette, un soupçon enveloppe sa naissance et c'est bien différent.

—Au surplus, objecta la comtesse, rien ne prouve que les racontars de cette Madame Riquard soient vrais. Je pourrais seule parler de cette affaire avec connaissance de cause et si j'ai eu le tact de me taire jusqu'ici, c'est que le silence m'a paru de mise et j'ai lieu d'être étonnée que l'on veuille de force m'obliger à des confidences."

Zoé baissa la tête.

"Bavarde et maladroite!" gronda à mi-voix Madame Rocaresco, en la foudroyant d'un regard.

Encouragé par l'intervention de la comtesse, chacun avoua être de cet avis et le blâme qui tomba sur Zoé fit une sorte de piédestal à Gardella. La malheureuse enfant, dès les premiers mots de Zoé, avait compris qu'il s'agissait d'elle et, muette, le cœur serré par d'horribles angoisses, elle courbait d'avance, avec l'humilité d'une martyre, son beau front pur de dix-huit ans, sous le mépris qu'elle croyait déjà inspirer aux aristocratiques personnages, parmi lesquels la charité des Noirmont, jointe aux hasards de la destinée, l'avait amenée.

Elle était si peu préparée à la pitié affectueuse dont elle fut subitement l'objet, que la gratitude lui enleva tout son courage. Ses lèvres se crispèrent, ses yeux s'emplirent de larmes, et impuissante à maitriser son émotion, elle se mit à pleurer.

Apettini, à la vue des larmes de Gardella se dressa et allant à elle, il lui prit la tête entre ses mains et la baisa sur les yeux.

"Je suis l'admirateur de ces yeux-là, dit-il en s'adressant à tous et mon paternel baiser n'est que l'amende honorable du nègre au fétiche que l'on malmène."

Puis se tournant vers la jeune fille stupéfiée, dont l'étonnement avait soudain séché les larmes.

"Voilà ce que c'est que de ne pas mieux respecter les fetiches des pauvre nègres."

Elle ne comprit pas, mais elle sourit.

Le marquis ajouta:

"Et maintenant la mignonne va être tout oreille pour écouter la fin de mon histoire... Elle y est intéressée.

—Moi, s'écria-t-elle, en se frappent la poitrine du doigt.

—Oui, mon enfant, vous...J'étais donc, reprit le marquis, chez le général lorsque Mademoiselle Zoé m'a interrompu, et je vais y retourner, en esprit s'entend, si vous le permettez. Je dois avant tout, comtesse, vous présenter une requête.

—Une requête à moi! et de la part de qui?

—De la part du général de Saugru prince de Forbach."

Elle hocha la tête.

"Je commence à croire, marquis, que vous vous amusez de nous. Tout cela est une mystification, n'est-ce pas?

Du tout, c'est absolument exact. Qu'y a-t-il d'extraordinaire d'abord à ce qu'un général vous adresse une requête?

—Eh bien alors, allez au fait et dites tout de suite ce qu'il me veut?"

Georges même s'était rapproché.

L'attention des dames redoubla.

"Le général réclame l'honneur de vous être présenté.

—Pourquoi et à quel titre?

Il a deux raisons, la première...n'est n'est autre que celle qui m'a fait courir à Vincennes.

—Je n'ai cependant pas chez moi la photographie de Medji, observa la comtesse.

—Vous avez mieux que sa photographie.

—Comment?

—Nous avons tout lieu d'espérer, M. le général de Saugru et moi, que vous avez Medji elle-même.

—Medji! s'exclamèrent toutes les personnes présentes."

Spontanement sept paires d'yeux se fixerent sur Gardella.

"Oui, pour et venger dignement Medji de l'épithète de fille de mendiante qu'on lui a jeté ici comme un outrage, j'appellerai Gardella la fille du cuirassier de Reischoffen."

Il y eut un silence.

Zoé à part grommela:

"Un cuirassier, qu'il soit de Reischoffen ou d'ailleurs, n'est toujours qu'un soldat."

Georges entendit.

"Aux temps héroïques de la France, Mademoiselle, un soldat qui eut échappé à la sublime tuerie de Reischoffen, n'en serait revenu que prince ou duc."

—Je ne m'explique pas, dit Madame de Noirmont, comment M. de Saugru a pu établir une comparaison entre la photographie de Medji et Gardella. Il n'est pas de nos amis, et nous ne le rencontrons nulle part.

(A Suivre)